



TABLEAUX DES INDICATEURS

Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain* 190

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

- OMD 1 Objectif 1 – Faire disparaître l’extrême pauvreté et la faim
Objectif 2 – Garantir à tous une éducation primaire 198
- OMD 2 Objectif 3 – Promouvoir l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes 203
- OMD 3 Objectif 4 – Réduire la mortalité des enfants
Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle 208
- OMD 4 Objectif 6 – Combattre le VIH/sida, la paludisme et d’autres maladies 213
- OMD 5 Objectif 7 – Assurer la durabilité des ressources environnementales – terre et atmosphère 218
- OMD 6 Objectif 7 – Assurer la durabilité des ressources environnementales – eau et infrastructures sanitaires 223
- OMD 7 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – aide au développement et accès aux marchés 228
- OMD 8 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – pays enclavés et petits États insulaires en développement 229
- OMD 9 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – viabilité de la dette 230
- OMD 10 Objectif 8 – Mettre en place un partenariat mondial pour le développement – accès au travail, aux médicaments et aux nouvelles technologies 232

LES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

I. MESURER LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : ACCROÎTRE LES CHOIX...

- 1 Indicateur du développement humain 237
- 2 L’indicateur du développement humain en tendances 241
- 3 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays en développement 245
- 4 Pauvreté humaine et pauvreté monétaire : pays de l’OCDE, d’Europe centrale et orientale et de la CEI 248

II. ... VIVRE LONGTEMPS ET EN BONNE SANTÉ...

- 5 Tendances démographiques 250
- 6 Assurer la santé : accès, services et ressources 254

- 7 Crises et défis majeurs pour la santé à l'échelle mondiale 258
- 8 Survie : progrès et reculs 262

III. ... ACQUÉRIR UN SAVOIR ET DES CONNAISSANCES...

- 9 Engagements en faveur de l'instruction : dépenses publiques 266
- 10 Alphabétisation et scolarisation 270
- 11 Technologie : diffusion et création 274

IV. ... ACCÉDER AUX RESSOURCES PERMETTANT DES CONDITIONS DE VIE DÉCENTES...

- 12 Paramètres économiques 278
- 13 Inégalités en termes de revenu ou de consommation 282
- 14 Structure des échanges 286
- 15 Flux d'aide en provenance des pays membres du CAD 290
- 16 Flux d'aide, de capitaux privés et de dette 291
- 17 Priorités dans les dépenses publiques 295
- 18 Chômage dans les pays de l'OCDE 299

V. ... TOUT EN LES PRÉSERVANT POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR...

- 19 Énergie et environnement 300

VI. ... VIVRE À L'ABRI DE L'INSÉCURITÉ...

- 20 Réfugiés et armements 304
- 21 Victimes de crimes et délits 308

VII. ... ET PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES

- 22 Indicateur sexospécifique du développement humain 310
- 23 Indicateur de la participation des femmes 314
- 24 Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction 318
- 25 Inégalités entre femmes et hommes dans l'activité économique 322
- 26 Charge de travail et emploi du temps des hommes et des femmes 326
- 27 Participation des femmes à la vie politique 327

VIII. TEXTES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET DES TRAVAILLEURS

- 28 Signature et ratification des principaux instruments internationaux de protection des droits de l'homme 331
- 29 Signature et ratification des conventions sur les droits fondamentaux des travailleurs 335

- 30 Indicateurs essentiels relatifs aux autres États membres des Nations Unies 339

Note technique 1 : Calcul des indicateurs composites du développement humain 340

Note technique 2 : Identifier les pays pour lesquels les Objectifs du Millénaire pour le développement représentent une priorité, absolue ou non 347

Définitions des termes statistiques 350

Références statistiques 359

Classification des pays et territoires 361

Index des indicateurs 365

Note sur les statistiques du Rapport mondial sur le développement humain

Le *Rapport mondial sur le développement humain* comporte généralement deux types d'informations statistiques : celles figurant dans les tableaux des indicateurs du développement humain, qui fournissent une évaluation globale du niveau atteint par chaque pays dans différents domaines du développement humain, et celles qui sont reprises dans les différents chapitres thématiques de ce document, et qui peuvent renvoyer à des données internationales, nationales ou infranationales. Le rapport de cette année, consacré aux Objectifs du Millénaire pour le développement, comprend également un ensemble spécial de tableaux ayant trait à ces objectifs. Il s'agit ici de fournir une référence statistique permettant d'apprécier les progrès accomplis par chaque pays en direction de ces objectifs et des cibles y afférentes.

SOURCES DES DONNÉES UTILISÉES

Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* est un utilisateur, et non un producteur, de statistiques. Il s'appuie donc sur les ressources et le savoir-faire d'organismes spécialistes de la collecte et de la compilation de données internationales sur des indicateurs spécifiques.

TABLEAUX DES INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Afin de permettre la comparaison entre pays et entre périodes, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* utilise, dans la mesure du possible, des données comparables à l'échelon international, émanant d'organismes statistiques compétents ou d'autres institutions spécialisées pour construire les tableaux des indicateurs du développement humain (l'encadré 1 décrit les principaux de ces organismes, ainsi que les séries de données en provenant, et qui sont reprises dans ce rapport). Il existe toutefois de nombreuses lacunes statistiques concernant certains aspects, parfois fondamentaux, du développement humain, et cela pour différentes raisons. Même s'il plaide activement pour l'amélioration des données relatives au développement humain, le Bureau du *Rapport mon-*

dial sur le développement humain, tant par principe que pour des raisons pratiques, ne collecte pas les données manquantes auprès des pays concernés et ne procède à aucune estimation pour combler les vides figurant dans le rapport.

La seule exception à cette règle est l'indicateur du développement humain (IDH). Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* s'efforce de faire en sorte que celui-ci couvre le plus grand nombre possible d'États membres des Nations Unies. Pour qu'un pays soit pris en compte dans la détermination de cet indicateur, il faudrait, dans l'idéal, que les organismes statistiques internationaux compétents soient en mesure de fournir des données pour chacun des quatre éléments de cet indicateur (les principales sources de données pour ces aspects sont les suivants : espérance de vie à la naissance : Division de la population des Nations Unies ; taux d'alphabétisation des adultes et taux brut de scolarisation combiné : Institut de statistique de l'UNESCO ; PIB par habitant, en PPA : Banque mondiale). Cependant, les chiffres relatifs à un ou plusieurs de ces éléments sont manquants pour un nombre significatif de pays. Compte tenu du désir des pays de figurer dans ce tableau, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* fait alors tout son possible pour identifier d'autres estimations raisonnables, en coopération avec des organisations internationales, les commissions régionales des Nations Unies, les offices statistiques nationaux et les bureaux du PNUD implantés dans différents pays. Dans un petit nombre de cas, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* a également tenté de formuler une estimation, en consultation avec des organismes statistiques nationaux ou d'autres experts.

TABLEAUX DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT.

La Division de statistique des Nations Unies tient à jour une base de données mondiales qui fait le point sur tous les Objectifs du Millénaire pour le développement (http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp), à partir de séries de données internationales

Principales sources des données utilisées dans le *Rapport mondial sur le développement humain*

En nous autorisant généreusement à utiliser leurs données, les organisations suivantes ont permis au *Rapport mondial sur le développement humain* de publier les précieuses statistiques relatives au développement humain qui figurent dans les tableaux indicateurs.

Banque mondiale. La Banque mondiale établit des statistiques sur les tendances économiques, ainsi que sur un large éventail d'autres indicateurs. Ses *Indicateurs du développement dans le monde* sont la source principale d'un certain nombre des indicateurs présentés dans ce rapport.

Bureau international du travail (BIT). Le BIT gère un vaste programme de publications statistiques, parmi lesquelles l'*Annuaire des statistiques du travail* constitue le recueil le plus complet des données sur la main-d'œuvre. Le BIT fournit des données sur l'emploi et les salaires, des projections sur les taux d'activité et des informations sur la ratification des conventions sur les droits des travailleurs.

Centre d'analyse de l'information relative au gaz carbonique (CDIAC). Centre de collecte et d'analyse statistique dépendant du ministère de l'Énergie des États-Unis, le CDIAC axe ses travaux sur l'effet de serre et les changements climatiques planétaires. C'est de lui que proviennent les données sur les émissions de dioxyde de carbone.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). La CNUCED livre des statistiques sur les échanges et l'économie dans un grand nombre de ses publications, notamment le *Rapport sur l'investissement dans le monde*. Elle est aussi à l'origine des données sur les flux d'investissement communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes.

Division de la population des Nations Unies (UNPOP). Ce bureau spécialisé des Nations Unies établit des statistiques internationales sur les tendances démographiques. Le *Rapport mondial sur le développement humain* s'appuie sur deux de ses principales publications statistiques, *World Population Prospects* et *World Urbanization Prospects*, pour ses estimations et projections démographiques.

Division de statistique des Nations Unies. La Division de statistique des Nations Unies fournit une vaste palette d'indicateurs et de services statistiques. Elle contribue également à un grand nombre de séries statistiques communiquées au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par d'autres organismes. Le rapport de cette année utilise la Base de données sur les indicateurs du millénaire, tenue à jour par cette Division de statistique, pour ses tableaux des Objectifs du Millénaire pour le développement.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). L'UNICEF s'attache au bien-être des enfants et publie un large éventail de données sur cet aspect. Le présent rapport fait une large utilisation de celles provenant de sa publication intitulée *La Situation des enfants dans le monde*.

Fonds monétaire international (FMI). Le FMI a mis en place un vaste programme d'élaboration et de compilation de statistiques sur les transactions financières internationales et les balances des paiements nationales. Une grande partie des données financières fournies au Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* par l'intermédiaire d'autres organismes proviennent du FMI.

Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Cette institution spécialisée des Nations Unies fournit des données sur son domaine de compétence dans son *Annuaire statistique*.

Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Le SIPRI mène des recherches sur la paix et la sécurité dans le monde. Sa publication intitulée *SIPRI Yearbook: Armaments, Disarmament and International Security* (disponible en anglais seulement) est la source des données publiées par le *Rapport mondial sur le développement humain* sur les dépenses militaires et les livraisons d'armes. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* la reçoit sous forme électronique.

Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). Cet institut dépendant des Nations Unies effectue des recherches comparées à l'échelle internationale à l'intention du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Il fournit les données sur les victimes de la criminalité et de la délinquance.

Institut international d'études stratégiques (IESS). Ce centre indépendant de recherche, d'information et de réflexion sur les conflits et les questions connexes exploite une importante base de données militaires. Les chiffres sur les forces armées sont tirés de sa publication intitulée *The Military Balance*.

Luxembourg Income Study (LIS). Ce programme de recherche commun à 25 pays se concentre sur les questions de pauvreté et d'action publique. Les estimations de la pauvreté monétaire dans un grand nombre de pays de l'OCDE en proviennent.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'OCDE publie des données sur un ensemble de tendances socio-économiques dans ses pays membres, ainsi que sur les flux d'aide. Dans le *Rapport mondial sur le développement humain* de cette année, l'OCDE est à l'origine de statistiques sur l'aide, l'énergie, l'emploi et l'éducation.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO collecte, analyse et diffuse des informations et des données sur l'alimentation et l'agriculture dans le monde. C'est d'elle que proviennent les statistiques sur l'insécurité alimentaire.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cet organisme spécialisé des Nations Unies fournit les données du rapport relatives à l'enseignement et l'éducation. Nous nous sommes pour cela inspirés de son *Annuaire statistique* et de différents *Rapports mondiaux sur l'éducation*, ainsi que d'informations communiquées directement par son Institut de statistique.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Organisme spécialisé des Nations Unies, l'OMPI œuvre à la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle dans le monde entier, via différentes formes de coopération. Le rapport de cette année lui emprunte des statistiques sur les brevets.

Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet organisme spécialisé tient à jour un grand nombre de séries statistiques sur les questions sanitaires. C'est de là que proviennent les indicateurs liés à la santé figurant dans le rapport.

Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA). Ce programme commun suit la propagation du virus VIH et du sida, et publie régulièrement un état de la situation. Son *Rapport sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA* est la principale source d'informations du *Rapport mondial sur le développement humain* à ce sujet.

Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général (Section des traités des Nations Unies). Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* compile des informations sur la situation des principaux textes internationaux liés aux droits de l'homme en s'aidant de la base de données gérée par cette section des Nations Unies.

Union internationale des télécommunications (UIT). Cette institution spécialisée des Nations Unies tient à jour un large éventail de statistiques sur les moyens d'information et les communications. Les données révélatrices des tendances des communications sont extraites de sa base de données intitulée *Indicateurs des télécommunications mondiales*.

Union interparlementaire (UIP). Cette organisation fournit des données sur les tendances de la participation à la vie politique et sur les structures de la démocratie. Le *Rapport mondial sur le développement humain* fait appel à l'UIP pour les informations liées aux élections et à la représentation des femmes dans la vie politique.

fournies par les organisations internationales compétentes. C'est la base statistique du rapport annuel présenté par le Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale sur les progrès nationaux et régionaux en la matière. C'est aussi sur ces données que se fondent d'autres publications internationales qui diffusent des informations sur les Objectifs du Millénaire pour le développement dans les différents pays du globe : le présent rapport ou les *Indicateurs du développement dans le monde*, publiés par la Banque mondiale, notamment.

Au moment de la rédaction du présent rapport, la Division de statistique des Nations Unies s'attachait à mettre à jour la base de données sur les indicateurs du millénaire, tandis que la Banque mondiale parachevait ses *Indicateurs du développement dans le monde 2003*. En partageant généreusement leurs données, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, telles que l'Organisation mondiale de la santé, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Programme des Nations Unies pour l'environnement ou l'Union interparlementaire, ont permis à ce rapport d'intégrer non seulement les chiffres figurant déjà dans la base de données sur les indicateurs du millénaire, mais aussi des estimations plus récentes pour certains de ces indicateurs. Ces estimations auront pu être révisées depuis la rédaction du présent document. Il est à noter que, pour des raisons de traduction, les formulations précises des objectifs et cibles peuvent varier d'une source à l'autre, même si le sens sous-jacent est bien le même.

DONNÉES DESTINÉES À L'ANALYSE THÉMATIQUE

Les éléments statistiques mentionnés dans l'analyse thématique du *Rapport mondial sur le développement humain* proviennent souvent des tableaux des indicateurs. Cependant, un large éventail d'autres sources sont également utilisées : travaux de commande, documents publics, rapports nationaux sur le développement humain, rapports d'organisations internationales ou non gouvernementales, articles de presse, publications scientifiques... La priorité est généralement donnée aux statistiques officielles. Néanmoins, les sujets étant souvent à la pointe de l'actualité, des statistiques officielles touchant à tel ou tel domaine peuvent faire défaut. D'où la nécessité de recourir à d'autres sources. En tout état de cause, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* tient à s'appuyer sur des données compilées par des chercheurs et scientifiques, ainsi qu'à garantir le caractère impartial des sources employées et de l'usage réservé à ces informations dans son analyse.

Lorsque des informations provenant de sources

autres que les tableaux statistiques du rapport sont utilisées dans les encadrés ou les tableaux de la partie thématique, leur source est indiquée de manière succincte, les références précises étant rassemblées dans la *Bibliographie*. En outre, pour chacun des chapitres, une note bibliographique précise quelles sont les principales sources, et des notes rassemblées à la fin de la partie texte indiquent les sources d'informations chiffrées qui ne proviennent pas des tableaux statistiques.

NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LES STATISTIQUES DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Même si les tableaux statistiques figurant dans le rapport de cette année reprennent les meilleures données actuellement accessibles concernant la mesure du développement humain, nombre de lacunes et de problèmes demeurent.

LACUNES STATISTIQUES

Les vides que l'on peut constater à maints endroits des tableaux statistiques – en particulier ceux relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le développement – montrent l'urgence d'améliorer à la fois la pertinence, la fiabilité et les délais de publication de ces statistiques. Le nombre considérable de pays pour lesquels il a été impossible de calculer l'IDH constitue un exemple flagrant de ces difficultés. L'objectif est ici de prendre en compte tous les États membres des Nations Unies, ainsi que Hong-Kong (région administrative spéciale de la Chine) et les Territoires palestiniens occupés. Cependant, le manque de données fiables nous a contraint, cette année, à exclure 18 États membres du calcul de l'IDH, et donc des principaux tableaux statistiques (les principaux indicateurs disponibles pour ce groupe sont repris au tableau 30). De la même manière, l'indicateur de la pauvreté humaine couvre seulement 94 pays en développement et 17 pays de l'OCDE à revenu élevé, l'indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH) ne porte que sur 144 pays, et l'indicateur de la participation des femmes sur 70. Pour un nombre significatif d'États, les données concernant les éléments de calcul de ces indicateurs ne sont pas à jour et doivent, dans certains cas, être estimées (pour plus de détails sur la définition et la méthode de calcul utilisées à cet égard, voir la Note technique 1).

DIVERGENCES ENTRE ESTIMATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Lorsqu'ils compilent des séries de données sur plus d'un pays, les organismes statistiques ont souvent besoin d'appliquer des normes et des procédures d'harmoni-

nisation valables internationalement, afin de favoriser la comparaison. Lorsque ces données internationales se fondent sur des statistiques nationales, comme c'est généralement le cas, il est parfois nécessaire de corriger les données ainsi obtenues. En l'absence de chiffres relatifs à un pays, un organisme international peut procéder lui-même à une estimation, s'il dispose d'autres informations pertinentes. En outre, du fait des difficultés que pose la coordination entre ces instances nationales et internationales, les chiffres nationaux les plus récents ne sont pas toujours intégrés en temps voulu aux séries internationales. L'ensemble de ces facteurs peut conduire à des divergences significatives entre estimations internationales et nationales.

Le *Rapport mondial sur le développement humain* a souvent fourni l'occasion de mettre en lumière de telles divergences. Tout en plaidant en faveur d'une amélioration à l'échelle internationale, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* reconnaît le rôle qu'il peut lui-même jouer pour atténuer ce problème. Il facilite notamment les contacts entre instances nationales et internationales dès lors qu'un problème est constaté. Dans de nombreux cas, ces démarches ont abouti à une amélioration des statistiques présentées dans ce rapport.

VERS UN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS STATISTIQUES

Pour combler les énormes écarts et remédier au

manque d'informations statistiques, il est essentiel de mettre en place des moyens statistiques solides dans les pays mêmes, ce qui suppose un engagement à la fois financier et politique à l'échelon national et international (encadré 2.1 du chapitre 2). Plutôt que de se concentrer, comme par le passé, sur les résultats à court terme, les stratégies devraient se recentrer sur l'édification de capacités statistiques durables. Le processus axé sur les Objectifs du Millénaire pour le développement a suscité une dynamique qui mobilise l'ensemble de la communauté statistique internationale et a inspiré de nombreuses initiatives. Parmi ces efforts, les ateliers lancés dans le cadre du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle – PARIS21 – plaident pour l'amélioration des statistiques, encouragent les pays à établir des plans d'ensemble en vue de développer leurs moyens statistiques et élaborent de nouveaux outils pour juger de l'efficacité de ces moyens.

Il importe non seulement d'étoffer les capacités nationales par la réalisation et l'analyse d'enquêtes auprès des ménages, mais aussi de donner aux recensements la place et les ressources qu'ils méritent (encadré 2). Les organismes statistiques internationaux doivent également continuer de jouer un rôle actif dans l'amélioration, la promotion et la mise en œuvre de normes, méthodes et cadres définis internationalement. Le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation lancé par l'Institut de statistique de l'UNESCO constitue pour sa part un outil très amé-

ENCADRÉ 2

Renforcer les capacités pour assurer la continuité des recensements

Un recensement constitue la source première d'information sur le nombre et les caractéristiques des habitants d'un pays donné. Il se distingue à plusieurs égards des données issues d'enquêtes : il peut couvrir la totalité de la population observée, permet de mettre en relation des caractéristiques individuelles de cette population avec celles des ménages et fournit des détails sur les sous-ensembles. En outre, après un conflit, lorsque le système statistique national n'est bien souvent plus en état de fonctionner, c'est à partir d'un recensement qu'il est possible de jeter les bases d'institutions démocratiques et d'une bonne gouvernance. Une telle opération peut également laisser espérer aux individus un avenir meilleur.

En se fondant sur les données émanant des recensements, les analystes peuvent établir la plupart des indicateurs démographiques nécessaires au suivi des progrès nationaux et infranationaux en direction des Objectifs du Millénaire pour le développement. De surcroît, aucune autre source ne permet une analyse aussi détaillée de ces indicateurs distinguant population féminine et masculine. En l'absence d'un recensement récent, les lacunes statistiques sont inévitables. Même des informations élémentaires sur la taille et la pyramide des âges d'une population seront alors

Source : FNUAP, 2003.

indisponibles ou manqueront de fiabilité.

Au cours des dernières décennies, la quasi-totalité des pays en développement ont entrepris de recenser leur population, même si une partie d'entre eux ne disposent toujours pas des moyens humains et financiers qui leur permettraient de se passer d'une assistance financière ou technique extérieure dans ce domaine. Les efforts visant à étoffer les capacités de recensement sont souvent entravés par le manque de solidité des systèmes statistiques nationaux, la faible périodicité des recensements et la rotation rapide du personnel.

Le recensement est l'opération de collecte de données la plus onéreuse pour un organisme statistique national. La hausse des coûts, la réduction des budgets publics et le recul de l'aide internationale sont autant de facteurs contribuant aux retards ou reports de ces procédures, notamment en Afrique subsaharienne. Faute de moyens opportuns et adéquats, l'incertitude pèse sur l'avenir de cette activité. Des partenariats avec des acteurs de premier plan – société civile, secteur privé, organisations bilatérales et multilatérales – sont essentiels pour que les systèmes statistiques nationaux puissent poursuivre ou reprendre leurs recensements.

Un nouvel outil d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation

Conçue par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en coopération avec des organisations internationales et des spécialistes des questions techniques, le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation élaborera et mènera une enquête destinée à mesurer l'instruction sur différents niveaux dans les pays en développement. Une telle enquête est de toute évidence indispensable, car les données actuelles sur l'alphabétisation des adultes sont rarement assez fiables pour répondre aux besoins de leurs utilisateurs nationaux et internationaux. Cette fragilité tient notamment à la méthode de collecte des données : le plus souvent, on demande aux individus de jauger eux-mêmes leurs connaissances, ou bien on recourt à des indicateurs de substitution, tels que le niveau d'études.

Mesurer l'alphabétisation ne se limite pas à déterminer qui sait ou ne sait pas lire. Il faut en fait envisager de multiples degrés de compétence, qui vont de la capacité d'écrire son nom à celle de comprendre les instructions figurant sur une boîte de médicaments ou d'acquérir un savoir livresque. L'alphabétisation étant une priorité du développement, il est nécessaire de disposer de données fiables pour contribuer à la définition de mesures appropriées et à leur ciblage, que ce soit à l'échelon national ou local.

Comment ce programme sera-t-il mis en œuvre ?

Le programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation procèdera à des estimations pour mesurer le niveau

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, 2003e.

d'instruction des individus. Il s'inspirera des derniers progrès méthodologiques afin d'apprécier l'éventail complet des niveaux d'instruction, allant des capacités élémentaires de lecture et d'écriture jusqu'aux compétences les plus élevées.

Cette initiative vise à définir une méthodologie répondant aux besoins nationaux. Elle consistera tout d'abord en une enquête sur la population adulte, dans un petit nombre de pays en développement. Une fois que la méthodologie aura été affinée, son utilisation comme modèle pour la collecte de données sera encouragée sur l'ensemble du globe. Il faudra néanmoins régler de nombreux problèmes, et notamment veiller à la compatibilité des questions tests avec la situation socioculturelle locale, à la comparabilité internationale et au transfert des connaissances.

Qu'en attend-on ?

Ce programme renseignera sur la répartition de l'alphabétisation au sein d'une population donnée, via des estimations du taux d'alphabétisation par catégorie d'âge, sexe, niveau d'études et en fonction d'autres variables. Il proposera également une méthode d'évaluation. Enfin, il s'attachera à la diffusion du savoir-faire et à la formation des représentants nationaux, de manière à ce que les pays puissent adapter cette enquête à leurs propres besoins. Pour de plus amples informations, visitez le site <http://www.uis.unesco.org>.

lioré pour mesurer l'aptitude à lire, écrire et compter (encadré 3). L'Organisation mondiale de la santé élabore actuellement un indicateur de l'espérance de vie en bonne santé (encadré 4) et d'autres institutions font de même avec la santé maternelle, en tentant d'identifier des indicateurs de processus, afin de mieux informer les décideurs lorsqu'il est difficile et coûteux de mesurer correctement les indicateurs de résultats, comme c'est le cas pour la mortalité maternelle (encadré 5).

MÉTHODOLOGIE

Cette année, le décalage entre la date de référence et celle de la publication du *Rapport mondial sur le développement humain* a été ramenée à deux ans pour la plupart des indicateurs clefs. Les tableaux statistiques des Objectifs du Millénaire pour le développement portent sur les 191 États membres des Nations Unies, plus Hong-Kong (RAS, Chine) et les Territoires palestiniens occupés. Les tableaux reprenant les principaux indicateurs du développement humain portent sur 175 de ces 193 pays et territoires pour lesquels l'IDH a pu être calculé. Comme nous l'avons indiqué plus haut, le manque de données comparables nous empêche d'inclure 18 États membres de l'ONU dans la déter-

mination de l'IDH, et donc dans les principaux tableaux des indicateurs. Pour ces pays, les paramètres fondamentaux du développement humain sont présentés séparément (tableau 30).

CLASSIFICATION DES PAYS

Les pays du globe sont envisagés selon quatre modes de classement : en fonction du niveau de développement humain et du revenu ainsi que par grands groupes à l'échelle mondiale et par région (voir *Liste alphabétique des pays et territoires*). Ces classements ne constituent pas nécessairement un jugement quant au stade de développement atteint par un pays ou une région. Le terme *pays*, lorsqu'il est utilisé dans le corps du texte ou dans les tableaux, peut, le cas échéant, désigner un territoire ou une subdivision géographique.

Classification par niveau de développement humain. Les pays sont ici regroupés en trois catégories, selon leur niveau de développement humain : les pays à développement humain élevé (IDH supérieur ou égal à 0,800), ceux à développement humain moyen (IDH compris entre 0,500 et 0,799) et ceux à faible développement humain (IDH inférieur à 0,500).

Mesurer l'espérance de vie en bonne santé

Dans son *Rapport sur la santé dans le monde*, l'Organisation mondiale de la santé publie chaque année des données sur l'espérance de vie en bonne santé, ainsi que sur l'espérance de vie totale. Comme son nom l'indique, le premier indicateur exprime les années vécues en pleine santé. On le calcule en soustrayant de l'espérance de vie totale les années vécues en moins bonne santé à la suite d'une maladie ou d'une blessure (Mathers *et al.*, 2001). Ces estimations reposent sur une analyse de la mortalité dans 191 pays, sur une étude des incapacités imputables à 135 causes dans 17 régions du monde et sur le dépouillement de 69 enquêtes sanitaires menées dans 60 pays à l'aide de nouvelles méthodes qui améliorent la comparabilité des déclarations. Elles comportent une plus grande part d'incertitude que celles concernant l'espérance de vie totale, principalement en raison de limitations affectant les données et de difficultés à établir des indicateurs comparables des incapacités à l'échelle internationale.

À la naissance, l'espérance de vie en bonne santé s'échelonne entre 39 ans en Afrique subsaharienne à 66 ans dans les pays développés, avec une moyenne mondiale de 56 ans en 2000 (tableau). En Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, elle est tombée de 62 à 58 ans entre 1990 et 2000, signe d'une dégradation de l'état de santé des adultes. En Afrique subsaharienne, elle a également reculé, passant de 42 à 39 ans sur la même période, ce qui reflète l'impact du VIH/sida. Sans cette épidémie, en 2000, la population d'Afrique subsaharienne aurait eu à la naissance une espérance de vie en bonne santé de près de 6 années supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Et si le paludisme et la

Source : OMS, 2003.

tuberculose avaient été éradiquées, le gain potentiel avoisinerait 9 années.

Même si les maladies transmissibles telles que le VIH/sida, le paludisme ou la tuberculose continuent d'aggraver la morbidité et la mortalité dans les pays en développement, et particulièrement en Afrique, les affections non transmissibles et les accidents représentent plus de la moitié des années de vie en bonne santé perdues, tant dans le monde en développement que dans les économies développées.

Espérance de vie en bonne santé à la naissance, par région du monde, 2000

Région	Années
Afrique	41,4
Afrique du Nord	57,3
Afrique subsaharienne	38,7
Asie ^a	55,5
Asie de l'Est	60,9
Asie du Sud/centrale	51,8
Asie du Sud-Est	55,8
Asie de l'Ouest	50,8
Amérique latine et Caraïbes	58,0
Océanie ^b	49,6
Pays en développement	53,6
Pays développés	66,1
Monde	56,0

a. Hors Japon.

b. Hors Australie et Nouvelle-Zélande.

Source : OMS, 2002.

Classification par niveau de revenu. Tous les pays sont en outre répartis par niveau de revenu, selon la classification de la Banque mondiale : revenu élevé (PIB par habitant supérieur ou égal à 9 206 dollars en 2001), intermédiaire (de 746 à 9 205 dollars) et faible (jusqu'à 745 dollars).

Grands groupes mondiaux. Les trois grands ensembles mondiaux considérés sont les suivants : *pays en développement*, *Europe centrale et orientale et CEI*, et *OCDE*. Un pays peut, dans les faits, appartenir à un ou plusieurs de ces ensembles (remplacer le groupe OCDE par la subdivision *pays de l'OCDE à revenu élevé* déboucherait en revanche sur des groupes qui s'excluent mutuellement ; voir *Classification des pays et territoires*). Enfin, sauf indication contraire, la catégorie *Monde* renvoie aux 193 États membres des Nations Unies.

Classifications régionales. Le groupe des pays en développement est par ailleurs subdivisé en six régions : Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes (y compris le Mexique), Asie de l'Est et Pacifique, Asie du Sud, Europe du Sud et pays arabes. Cette

classification correspond à l'organisation des bureaux régionaux du PNUD. Il faut ajouter un autre ensemble : celui des pays les moins avancés, défini par les Nations Unies (CNUCED, 2001).

DONNÉES SYNTHÉTIQUES ET TAUX DE CROISSANCE

Données synthétiques. Des données synthétiques sont présentées à la fin de la plupart des tableaux, pour les différentes classifications mentionnées ci-dessus, dès lors que cette procédure a un sens pour l'analyse et que les chiffres sont en nombre suffisant. Les agrégats représentant un total pour l'ensemble de la rubrique concernée (la population, par exemple) sont repérés par un T. En raison des arrondissements, la somme des données synthétiques des sous-groupes ne correspond pas toujours au total mondial. Dans tous les autres cas, il s'agit de moyennes pondérées.

En règle générale, nous ne mentionnons de résultat synthétique pour une rubrique que lorsque des données sont disponibles pour au moins la moitié des

Le suivi de la santé maternelle au moyen d'indicateurs de processus

Pendant de nombreuses années, le taux de mortalité maternelle a été le principal indicateur disponible pour mesurer la santé des mères. Son calcul est coûteux, car, en l'absence de systèmes d'état civil, il nécessite de vastes enquêtes auprès des ménages. De plus, même dans les pays disposant d'un bon système d'état civil, la mortalité maternelle peut être largement sous-estimée en raison d'une classification erronée des décès. Enfin, le taux de mortalité maternelle donne une image instantanée de la situation, mais n'indique pas de remède.

En 1991, la Columbia University et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont élaboré un ensemble d'indicateurs de processus (publiés ultérieurement dans UNICEF, OMS et FNUAP, 1997) pour combler ces lacunes. Alors que le taux de mortalité maternelle constitue un indicateur d'impact et reflète le nombre des décès, les indicateurs de processus font, eux, apparaître la variation de conditions connues pour contribuer à la mortalité maternelle, telles que l'absence de traitement médical disponible. Ces indicateurs de processus sont donc utiles pour la planification et le suivi des projets de prévention de la mortalité maternelle (pour obtenir des informations sur les programmes utilisant ces indicateurs, visitez le site <http://www.amdd.hs.columbia.edu>).

Les indicateurs de processus mettent en évidence une réalité : dans le monde en développement, de nombreux services de santé ne sont pas en mesure de s'occuper des femmes qui souffrent de complications obstétriques. Or, selon l'OMS, au moins 15 femmes enceintes sur 100, qu'elles vivent à New York ou à Dhaka, sont susceptibles de développer de telles com-

Source : Hijab, 2003.

plications. La différence, c'est qu'à New York elles pourront bénéficier d'un traitement médical qui leur sauvera la vie : antibiotiques, transfusion sanguine ou césarienne, par exemple. Ces méthodes sont pratiquées couramment depuis des décennies. Pourtant, en Afrique, une femme sur 16 risque de mourir pendant sa grossesse ou en couches, contre une sur 65 en Asie et une sur 3 700 en Amérique du Nord.

A l'aide des indicateurs de processus, les planificateurs peuvent déterminer quelle est l'infrastructure sanitaire minimale requise dans une zone de peuplement donnée (nombre et répartition géographique des services obstétriques d'urgence disponibles), si les femmes qui en ont besoin y recourent (part des accouchements dans ces services, couverture des besoins et proportion des césariennes sur l'ensemble des naissances) et si la qualité est suffisante (taux de létalité). Les réponses à ces questions permettent de cibler les investissements destinés à moderniser les équipements concernés.

Par rapport au taux de mortalité maternelle, les indicateurs de processus sont :

- Moins coûteux : ils ne nécessitent pas d'enquêtes, mais se fondent sur les archives des établissements, ainsi que sur les données disponibles ou sur les estimations relatives à la population et au taux de natalité.
- Plus fiables : les informations sont vérifiables par recoupement.
- Plus aptes à encourager l'adoption de mesures : ils mettent l'accent sur les installations dotés d'équipements adéquats et sur la couverture de la population.
- Plus utiles : ils font apparaître les changements relativement rapidement, soulignant besoins et progrès.

pays et représentent au moins les deux tiers de la grandeur considérée. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* se refuse à ajouter des données manquantes pour procéder à ces agrégations. En conséquence, et sauf indication contraire, la valeur synthétique indiquée pour chaque classification correspond uniquement aux pays pour lesquels des données sont disponibles, concerne l'année ou la période mentionnée et ne fait référence qu'à des données émanant de la principale source citée. Aucun chiffre synthétique n'est indiqué lorsque nous ne disposons pas de procédures de pondération appropriées.

Les agrégats concernant les indices, les taux de croissance et les variations des indicateurs dans le temps tiennent compte uniquement des pays pour lesquels nous disposons de données à toutes les dates considérées. Dans la catégorie Monde, qui (sauf indication contraire) renvoie seulement aux 193 pays et territoires considérés, il arrive qu'aucun chiffre synthétique ne soit indiqué, lorsque les informations correspondantes font défaut pour une ou plusieurs régions. Les données synthétiques figurant dans cet ouvrage ne coïncident pas toujours avec celles d'autres publica-

tions, du fait de différences dans la classification des pays ou la méthodologie choisie. Certaines sont calculées par l'organisme statistique qui en a assuré la collecte. Il en est alors fait référence dans les notes.

Taux de croissance. Les taux de croissance sur plusieurs années prennent la forme de taux de variation annuels moyens. Dans le calcul de ces taux par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, seule la première et la dernière année sont prises en compte. Le taux de croissance d'une année sur l'autre est quant à eux exprimé sous la forme d'un pourcentage de variation annuel.

PRÉSENTATION DES INDICATEURS

Dans les tableaux reprenant les Objectifs du Millénaire pour le développement, les pays et territoires sont regroupés par grands groupes mondiaux et, pour les pays en développement, par région. Ils sont ensuite classés par ordre alphabétique à l'intérieur de chacune de ces rubriques. Dans les tableaux des indicateurs, ces pays et territoires sont classés par ordre décroissant d'IDH. Pour situer un pays, le lecteur est donc invité à consul-

ter la *Liste alphabétique des pays et territoires* (en deuxième de couverture), qui indique le classement de chacun d'entre eux selon l'IDH.

Toutes les données des tableaux statistiques sont référencées brièvement en bas de chaque tableau et en détail dans la partie *Références statistiques*. Lorsque nous reprenons des chiffres obtenus par un organisme auprès d'un autre fournisseur de données, les notes des tableaux mentionnent l'une et l'autre sources. Cependant, lorsqu'un organisme statistique s'appuie sur un grand nombre de contributions d'origines diverses, seule la source ultime de ces données est indiquée. Les notes indiquent également les éléments chiffrés originaux utilisés, le cas échéant, dans les calculs effectués par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*. Cette précaution vise à faciliter la reproductibilité de tous ces calculs.

Les indicateurs qui se prêtent à une définition brève et significative sont repris dans la partie *Définitions des termes statistiques*. Toutes les autres informations nécessaires sont données dans les notes figurant en bas de chaque tableau.

En l'absence de la mention *valeur annuelle*, *taux annuel* ou *taux de croissance*, un tiret placé entre deux années indique que les données ont été recueillies durant l'une des années mentionnées : 1995-2000, par exemple. Une barre de fraction entre deux années indique que le chiffre présenté est une moyenne des années en question : 1997/99, par exemple. Les symboles suivants ont par ailleurs été utilisés :

- .. Donnée non disponible
- (.) Moins de la moitié de l'unité indiquée
- < Inférieur à
- Non pertinent
- T Total

Sauf indication contraire, les données de ce rapport relatives à la Chine ne comprennent ni les régions administratives spéciales de Hong-Kong et Macao ni la province chinoise de Taïwan. Celles concernant l'Indonésie englobent le Timor-Leste (ou Timor oriental) jusqu'en 1999. Celles relatives à la Jordanie tiennent uniquement compte des territoires situés à l'Est du Jourdain. Enfin, celles concernant la République du Yémen concernent ce pays à compter de 1990, tandis que celles relatives aux années antérieures résultent d'une agrégation des chiffres concernant l'ex-République démocratique et populaire du Yémen et l'ex-République arabe du Yémen.

Suite aux modifications périodiques des données de la part des organismes internationaux, il est fréquent que les statistiques figurant dans différentes éditions du *Rapport mondial sur le développement humain* ne se prêtent pas à la comparaison. Nous déconseillons donc d'établir des analyses de tendance en s'appuyant sur plusieurs éditions de cet ouvrage.

De la même manière, la valeur de l'IDH pour chaque pays, et les classements qui en découlent, ne sont pas comparables d'une édition du *Rapport mondial sur le développement humain* à l'autre. Pour réaliser une analyse en tendance à partir de données cohérentes et établies selon la même méthode, prière de se référer au tableau des indicateurs 2 (Indicateur du développement humain : tendances).

Sauf indication contraire, les données présentées dans les tableaux des Objectifs du Millénaire pour le développement et du développement humain sont ceux dont disposaient le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* en date du 16 avril 2003.